

Conseil municipal du 10 octobre 2022

Intervention de Jean-François TALLIO

Délibération n°28 : DÉTERMINATION DE TARIFS MUNICIPAUX 2022-2023 POUR LES ACTIVITÉS DU CENTRE SOCIOCULTUREL DU GRAND B

Mesdames et messieurs,

La délibération nous informe des mesures de gestion et les activités qui sont mises en place par la ville sur le grand B.

Cette démarche est essentielle très importante pour les habitant-e-s du quartier, pour les jeunes et les enfants.

Nous avons bien noté que le bureau de l'ASEC de ce centre social avait démissionné.

C'est un constat d'échec.

Vous connaissez la valeur des hommes et femmes, bénévoles, qui en faisaient partie.

Ils ne l'ont pas fait pour un coup d'éclat mais parce qu'ils ne se sentaient ni suffisamment considérés, ni suffisamment soutenus.

Ils ne se désintéressent pas pour autant de leur quartier, auquel ils sont très attachés.

Ils se retrouvent d'ailleurs avec quelques bénévoles et habitants une fois par semaine dans les locaux du grand B.

Ils souhaitent participer à la remise en place des petits déjeuners une fois par mois pour que les habitant-e-s, les membres d'association, les professionnels de proximité puissent continuer à se retrouver pour échanger, pour apporter leur contribution au lien social indispensable.

Vous nous dites que la rentrée s'est préparée en discutant avec la CAF et la fédération des centres sociaux. Certes, mais le projet social de ce centre socio-culturel n'existe plus, momentanément au moins.



















Or, un projet social, c'est un contrat entre des élu-e-s, des professionnel et des habitant-e-s, gage d'une complémentarité équitablement répartie, gage d'une mise en oeuvre d'une dynamique d'éducation populaire où les expertises d'usages s'additionnent.

Si cette parenthèse venait à durer, le processus conduirait à une municipalisation de l'action socio-culturelle avec tous les risques de clivage entre professionnels et bénévoles.

Cette discussion a déjà entraîné des tensions entre nous.

Et, si au contraire nous prenions acte de cette situation pour rechercher les moyens de remettre en place une dynamique collective.

Comme à chaque fois, nous faisons des propositions :

- proposons, à partir d'un état des lieux partagé, des assises locales de l'éducation populaire co-organisées avec les habitant-e-s, les associations et les élu-e-s pour déboucher sur une conduite partagée du grand B.

Cette démarche collective permettrait de participer à la réhabilitation sociale du quartier; une action émancipatrice pour prendre soin de la dignité des habitants-e-s.

Nous pourrions même inviter Annie Ernaux, cette autrice qui donne de si belles couleurs aux personnes les plus modestes.

Je vous remercie de votre attention.















